

Ecole de Golf et Charte Sportive Jeunes. Septembre 2024

L'Ecole de Golf de Pont Royal, animée par l'Académie Leadbetter, possède le « Label Développement » de la FFG, contribuant à sa réputation.

Inscription Ecole de Golf

La participation à l'Ecole de Golf de Pont Royal comporte l'Inscription auprès de l'Académie Leadbetter, la souscription de la Licence FFG et l'adhésion à l'Association Sportive de Pont Royal :

- **Ecole de Golf** : Tarifs de septembre 2024 à juillet 2025, selon la grille publiée, en fonction des niveaux et de la fréquence.
- **Licence** :
 - o Première inscription : Licence de septembre 2024 à décembre 2025 : moins de 13 ans (nés à partir de 2012) : 24€, 13-18 ans (nés 2006 à 2011): 31€.
 - o Renouvellement (déjà licencié pour 2024, couvre l'année 2025 : Moins de 13 ans : 22€, 13-18 ans : 25€.
- **Adhésion Association Sportive** :
Première inscription (adhésion de septembre 2024 à décembre 2025), ou renouvellement (déjà adhérent en 2024, couvre l'année 2025), tarif unique moins de 18 ans : Ballesteros 18€ ; La Durance 10€.
- **Les Partenariats** :
L'Association Sportive de Pont Royal est partenaire de :
 - *Ministère des Sports : « PassSport » (attestations individuelles).
 - *CAF : « PassSport Loisirs Culture » (Chèques/Chéquiers)

Association Sportive :

L'Association Sportive contribue chaque année à l'équipement en polos pour les jeunes de l'Ecole de Golf et à la dotation de la remise des prix en fin d'année.

Elle prend en charge les frais d'inscription de l'équipe jeunes au Challenge des Ecoles de Golf et aux autres compétitions d'équipes auxquelles elle participe.

Pour les jeunes de l'Ecole de Golf, membres du Golf (Ballesteros ou La Durance) et de l'Association Sportive, elle prend en charge (*):

- Pour les compétitions individuelles Départementales, Régionales ou Nationales y compris « US Kids » en France : remboursement des frais d'inscription et droits de jeux.
- Pour la filière CFJ (Championnat de France des Jeunes), remboursement des frais d'inscription. De plus, une prime (définie en début d'année) est allouée en fonction de :
 - o Qualification et participation à la finale nationale
 - o Qualification et en ¼ de finale (Top 8)

(*) Les demandes sont à envoyer avec les justificatifs à : aspontroyal@gmail.com

La contribution financière de l'AS pourra être plafonnée en fonction du budget définitif établi début 2025.

Charte Sportive Jeunes - Engagements des élèves :

Les élèves de l'Ecole de Golf s'engagent à :

- Être présents à chaque cours de golf (sauf contre-indication médicale établie par un médecin, ou empêchement majeur établi par les parents),
- Être présent aux compétitions individuelles ou par équipe en cas de sélection officielle,
- Porter le polo de l'Ecole de Golf de Pont Royal pendant les compétitions, stages au sein du Golf et partout ailleurs en cas de sélection officielle,
- Respecter l'étiquette dans l'enceinte du Golf de Pont Royal et sur les autres parcours,
- Avoir une tenue correcte, sans T-shirts, Jeans ou survêtements,
- Respecter les consignes des enseignants concernant l'organisation des sessions (ranger les seaux vides, ramener les balles...)
- Sur le parcours, respecter les règles de comportement (marcher calmement sur les greens, poser les drapeaux, relever les pitches, remettre les divots...)

Et respecter ces règles de comportement dans l'enceinte du Golf de Pont Royal et sur tous les autres parcours fréquentés, véhiculant une bonne image du Golf de Pont Royal, de son Association Sportive et de l'Ecole de Golf.